



Choisy-le-Roi, le 30 janvier 2018

Monsieur Laurent DIEZ
Secrétaire général

à

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
21, rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Nos Réf. : LD/JG/SA n°754-2018

Madame la Ministre,

Dès le 31 août 2017, et avant le lancement des concertations sur l'accès aux études supérieures par nos bacheliers, le SNPTES vous alertait qu'une réforme sans moyens adaptés et qui ne s'appuierait pas sur l'adhésion de l'ensemble des personnes concernées serait vouée à l'échec.

Cinq mois plus tard, la réforme a été formalisée mais nos avertissements restent, malheureusement, d'actualité. Pire, la précipitation dans laquelle cette réforme tente de se mettre en place aggrave davantage le risque de son échec. Pour le SNPTES, il est inacceptable de faire courir un tel risque à notre jeunesse et nous ne saurions tolérer que des promotions de bacheliers et bacheliers soient sacrifiées sur l'autel d'une précipitation politique !

Pensez-vous réellement qu'avec les moyens alloués et les quelques mois qui nous séparent de la prochaine rentrée, nos collègues pourront :

- étudier comme il se doit les millions de vœux de nos lycéens ?
- refondre les maquettes des Licences pour proposer la modularité voulue par la réforme ?
- proposer les remédiations nécessaires pour accueillir les étudiants les plus en difficulté ?

Or, tous ces points, et le SNPTES le rappelle ici encore une fois, sont des leviers pour améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et la réussite de nos étudiants. Cependant, à quoi bon les prôner si c'est pour ne pas se donner les moyens et le temps nécessaire pour les rendre effectifs.

Oui, il faut améliorer l'orientation de nos jeunes et les accompagner dans la construction de leur parcours professionnel. Mais pour cela, il faut un recrutement massif de spécialistes de l'orientation et la création de plateformes dédiées. Il faut que les psychologues de l'éducation nationale (psy-EN) puissent avoir une relation de proximité avec les lycéens. Pour que l'orientation soit une priorité réelle et non pas une incantation, un psy-EN ne devrait pas avoir à conseiller plus d'une centaine de lycéens. En outre, la création de plateformes d'orientation pourrait aider au décloisonnement des communautés éducatives du secondaire et du supérieur et permettre une centralisation des informations pour les usagers.

.../...

Oui, l'hétérogénéité des profils des étudiants doit être prise en compte et les prérequis ont leur rôle à jouer pour cela. L'individualisation du cursus en fonction de l'adéquation du profil de l'étudiant à la



formation qu'il aura choisi ne peut être que bénéfique. Cependant, faute de moyens et de capacités d'accueil, la réforme pourrait être dévoyée et conduire à des effets pervers et le SNPTES ne tolérera pas l'utilisation détournée des prérequis comme moyen de sélection. Les prérequis des formations de Licence doivent être nationaux tout en étant construits avec des équipes pédagogiques représentatives du territoire national. La coloration de nos Licences, qui fait la richesse de notre système éducatif, doit s'apprécier en fin de formation mais pas à l'entrée. Le SNPTES rappelle aussi que ces prérequis ne peuvent être exogènes à l'instruction publique. Le brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA) ou toute autre certification payante et hors du cursus scolaire ne peut en faire l'objet !

Le SNPTES a bien conscience de la situation inquiétante de notre système universitaire qui fonctionne encore grâce au dévouement des personnels. Le SNPTES comprend, en outre, qu'on ne puisse rattraper des années de désengagement de l'Etat en quelques mois. C'est pourquoi, vous devez donc proposer urgemment une programmation pluriannuelle de mise en place de la réforme qui soit réaliste ainsi qu'une programmation de moyens en adéquation avec les objectifs de celle-ci. C'est à cette condition que notre jeunesse et les personnels des universités pourront se projeter dans l'avenir et reprendre confiance dans la volonté du gouvernement de la France de se doter d'un service public de l'éducation et de l'enseignement supérieur digne de son rang. Jadis, notre système public de formation adossé à la recherche était considéré comme un modèle, peut-on encore s'en enorgueillir ?

Bien que des éléments de fond de la réforme soient à défendre, sa mise en place fait courir à la future promotion de bacheliers et bacheliers un grand risque pour la prochaine rentrée. Le SNPTES pense qu'un fiasco ne pourra être évité lors de la prochaine rentrée universitaire que par une nouvelle implication des personnels. Pour cela, vous devez leur donner les gages d'une prise de conscience de la situation. C'est pourquoi le SNPTES vous demande d'être reçu en audience rapidement.

Le SNPTES s'opposera, comme il l'a toujours fait, catégoriquement à toute forme d'expérimentation amenant plus de sélection et qui exclurait des étudiants du parcours des études supérieures.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire général,



Laurent DIEZ

PJ : 2

Communiqué SNPTES du 31 août 2017

Déclaration SNPTES du 31 août 2017